

## PRÉFET DE LA REGION MIDI-PYRENEES

Direction régionale de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt

Toulouse, le 19 octobre 2012

Service régional du développement  
durable des territoires ruraux

### ***Révision du schéma de massif pyrénéen***

### ***Note de problématique – sous-groupe « filière forestière » du groupe thématique « filières agricoles et forestières »***

#### **Préambule :**

---

Le massif pyrénéen a été récemment doté d'un schéma stratégique forestier, volet forestier de la convention interrégionale de massif. Ce schéma a été approuvé par le comité de massif le 7 juillet 2009. L'animation des travaux avait été confiée à l'Union Grand Sud des Communes FOREstières. Le travail a été conduit en concertation continue avec un comité de suivi associant les représentants de l'Etat (Commissariat de massif, directions régionales du MAAPRAT), des collectivités régionales et de l'ensemble des familles d'acteurs forestiers publics et privés (communes forestières, propriétaires privés, coopératives, entrepreneurs de travaux, ONF, CRPF, GEIE Forespir).

Sur ce volet forestier donc, la révision du schéma de massif peut s'appuyer sur des orientations et objectifs prioritaires d'actualité, clairement identifiés et d'ores et déjà partagés :

- Face à la raréfaction des entreprises de première transformation sur le massif, au très faible niveau de vente de bois de hêtre, une des essences emblématiques du massif, et aux nouvelles exigences du marché sur le massif : structurer, **valoriser et positionner l'offre pyrénéenne sur le marché du bois** (sécurisation de l'offre de bois en volume et qualité, amélioration de la compétitivité de l'offre en bois ronds et sciés et recherche de valorisation du mix produit en scierie, développement du marché du bois de hêtre) à travers le regroupement des acteurs pour l'organisation de l'offre et la recherche de nouveaux débouchés.
- **Mobiliser plus de bois** pour inverser la tendance à la diminution des récoltes sur le massif de l'ordre de -20% en 10 ans : en développant des solutions alternatives au morcellement des forêts dans une dynamique de gestion durable adaptée aux forêts pyrénéennes et en visant une meilleure maîtrise des coûts d'exploitation.
- **Mobiliser efficacement et mieux** en garantissant la richesse des milieux et la régénération de la forêt dans un massif dont la biodiversité ordinaire et remarquable est particulièrement riche : c'est à dire mobiliser le bois où cette mobilisation est utile avec un coût d'exploitation maîtrisé, en donnant la double garantie de préservation de la biodiversité et de régénération de la forêt.

- **Sécuriser un gisement d'emplois et stabiliser les métiers du bois**, en oeuvrant tant dans le domaine de la sécurisation des travaux, de la stabilisation des commandes (contractualisation), que dans l'accompagnement de conseil et de qualification des compétences.
- **Intégrer la forêt dans les enjeux de gestion de l'espace rural de montagne** : avec des paysages modelés par l'élevage, le pastoralisme et les forêts, attractifs pour les loisirs et le tourisme, l'espace rural de montagne est cependant soumis à des conflits d'usage, avec un relatif désintérêt constaté pour l'espace forestier, souvent considéré comme invasif plutôt que porteur de richesses

Ce schéma stratégique forestier est ainsi venu compléter le diagnostic et les orientations initiales du schéma de massif pyrénéen. L'ensemble des familles d'acteurs du secteur forêt-bois est collectivement mobilisé sur ces orientations, définies en concertation avec l'Etat et les collectivités, comme rappelé plus haut.

Ces orientations 2009 ne sont pas intégrées dans la convention de massif actuelle, qui concentre les soutiens publics forestiers principalement dans le domaine de la restauration des terrains de montagne (RTM, 500 K€), et des actions collectives (100 K€) pour ce qui concerne l'Etat - Ministère de l'Agriculture, et de façon générique au développement de la filière pour ce qui concerne les collectivités régionales (3,5 M€) et le Feder (0,5 M€). L'évaluation conduite sur le schéma de massif permettra d'évaluer plus en détail les actions conduites dans le cadre de la convention.

La réponse à l'enjeu majeur de repositionnement sur le marché, à travers un projet économique structurant de développement des débouchés locaux du hêtre constitue la priorité d'actualité pour les acteurs du secteur forêt-bois.

Au delà du travail transversal, évaluatif et prospectif, 6 thématiques spécifiques ont été identifiées pour la révision du schéma de massif des Pyrénées : les filières agricoles et forestières, le tourisme, les autres activités économiques, l'approche européenne et transfrontalière et la biodiversité.

**Il s'agit donc, pour la thématique « filières agricoles et forestière », de considérer des enjeux d'ordre socio-économiques exclusivement, tout en veillant à ce que les autres enjeux soient pris en compte dans les autres groupes de travail.**

**Par ailleurs, en aucun cas la révision du schéma de massif ne remet en cause le schéma stratégique forestier de massif, validé par le comité de massif le 7 juillet 2009, dont la portée est plus large.**

**La révision du volet forestier du schéma de massif se base donc :**

- **sur un état des lieux actualisé de la filière forestière, en s'appuyant sur des données de diagnostic récentes et au regard de nouveaux enjeux identifiés.**
- **sur l'identification des actions prioritaires à faire figurer dans le schéma révisé et la future convention de massif**

**La note d'entrée ci-dessous a donc pour objectif de partager des premiers éléments de diagnostic, à identifier et partager les enjeux de la filière forestière, afin de pouvoir conduire au sein du groupe thématique, une réflexion sur les actions prioritaires de la filière forestière à faire figurer dans le schéma de massif.**

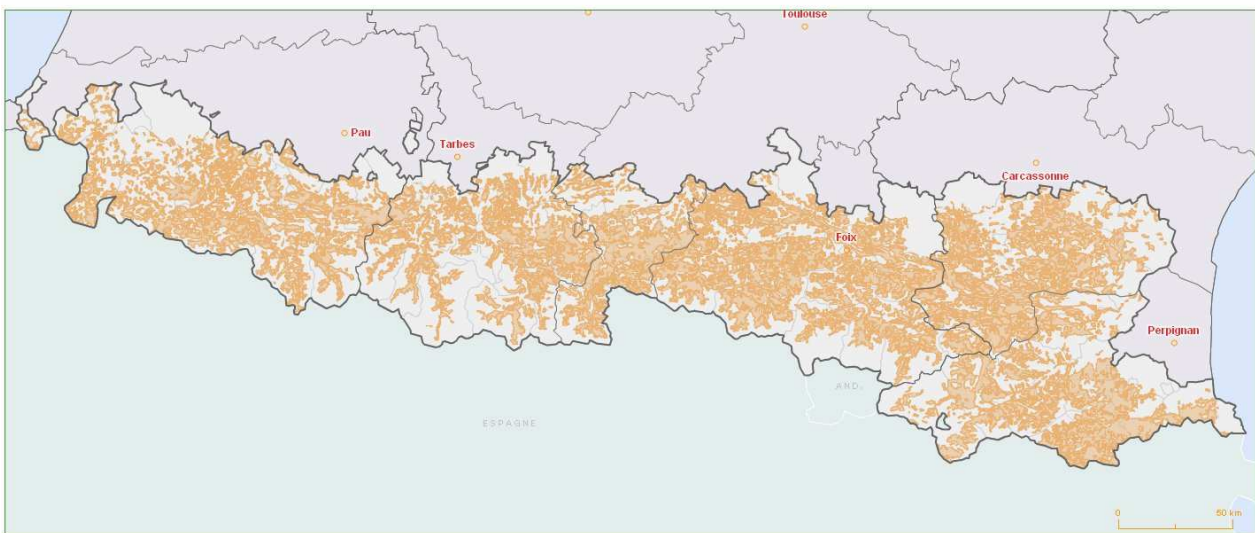
## **I. Diagnostic de la filière foret-bois du massif**

## 1. La ressource forestière

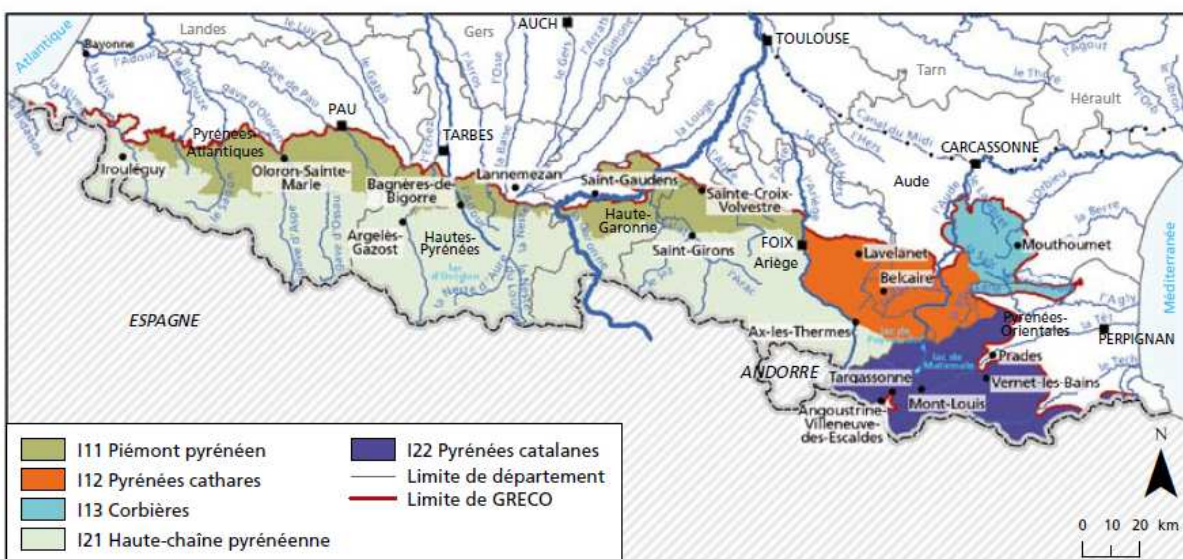
Le patrimoine naturel forestier du massif est considérable et varié, comme en témoigne l'ensemble des données illustrées ci-après. Pour autant, il est fragile par de multiples aspects : les forêts sont vieillissantes et leur régénération peut-être remise en cause à court et moyen terme par pression du grand gibier dans certaines zones (Barousse, Ariège), qui devient alarmante et qui peut s'étendre (Hautes-Pyrénées, Pyrénées Atlantiques), et à plus long terme par les impacts du changement climatique (dépérissements, érosion, risques incendie...).

La sur-capitalisation du bois sur pieds dans le massif est notoire, lié à des retard dans la mise en œuvre des programmation de coupes (notamment de 1<sup>ère</sup> et seconde éclaircies) du fait d'un retrait du bois pyrénéen du marché du bois qui s'est accentué ces dernières années. Cette situation est bien évidemment accentuée par les problèmes permanents d'accessibilité à la ressource, inhérents au massif (handicaps naturels de la zone de montagne).

- o Une part importante de la forêt sur le territoire pyrénéen (source APEM - Corine Landcover)



Un grand espace forestier réparti sur la haute chaîne pyrénéenne (46%), le piémont pyrénéen (16%), les Pyrénées cathares et catalanes et les Corbières (32%)



Sources : BD CARTO® IGN, BD CARTHAGE® IGN Agences de l'Eau.

796 000 ha de forêts dont 736 000 ha de forêts de production : un taux de boisement moyen de 51,8 %, 40 % de forêts publiques domaniales ou des collectivités (source IFN – campagnes 2006 - 2010).

- Un capital de bois sur pied important : 117 Mm<sup>3</sup> (production biologique : 3,1 Mm<sup>3</sup>/an), concentré dans la haute chaîne pyrénéenne et le piémont.

*Volume moyen de bois sur pied - Source IFN campagnes 2006 - 2010-*

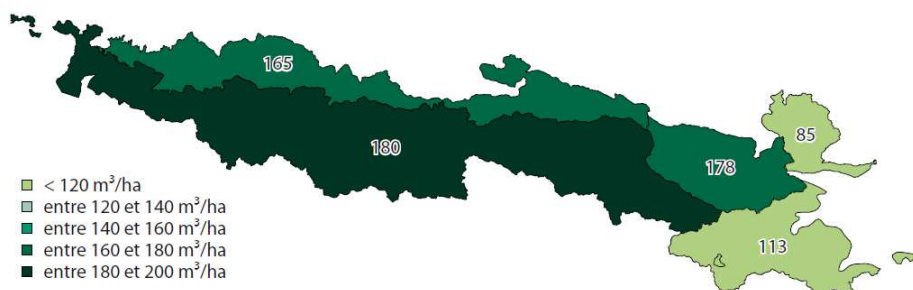
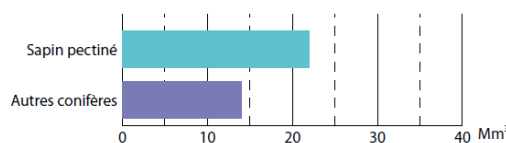
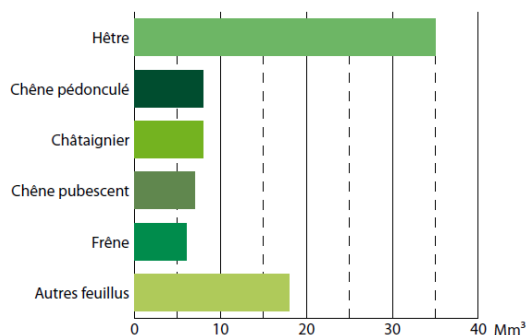


Fig. 10 : Volume à l'hectare de bois en forêt de production

- Hêtre, chênes, frênes, Sapin, Epicea, Pins à crochets...une ressource variée



*Volumes de bois sur pied par essence - Source IFN 2006-2010*

- 50% du bois sur pied de propriété publique (59,3% dans la haute chaîne pyrénéenne)

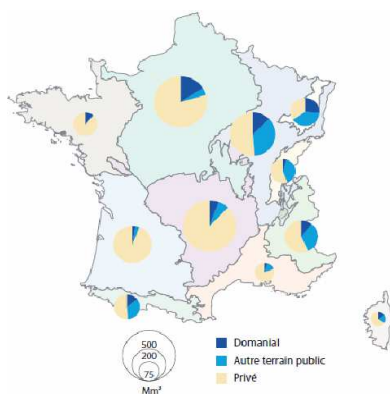


Fig. 8 : Volume de bois en forêt de production par catégorie de propriété

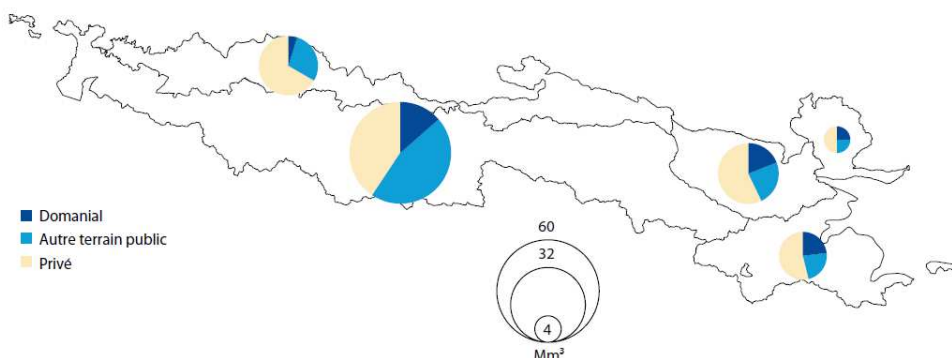


Fig. 9 : Volume de bois en forêt de production par catégorie de propriété

*Volume de bois sur pied - Contribution des forêts publiques et privées - Source IFN 2006-2010*

- Potentiellement 50% de bois d'œuvre sur pied, mais une capitalisation des volumes de bois sur pied (défaut d'exploitation, difficultés de régénération / pression gibier)

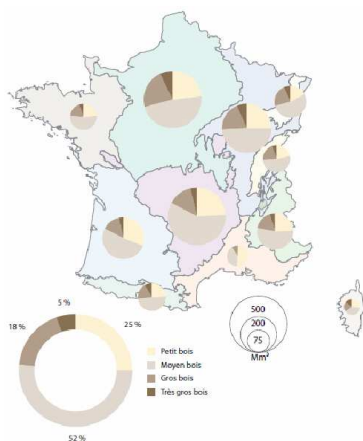


Fig. 11 : Volume de bois en forêt de production par catégorie de dimension

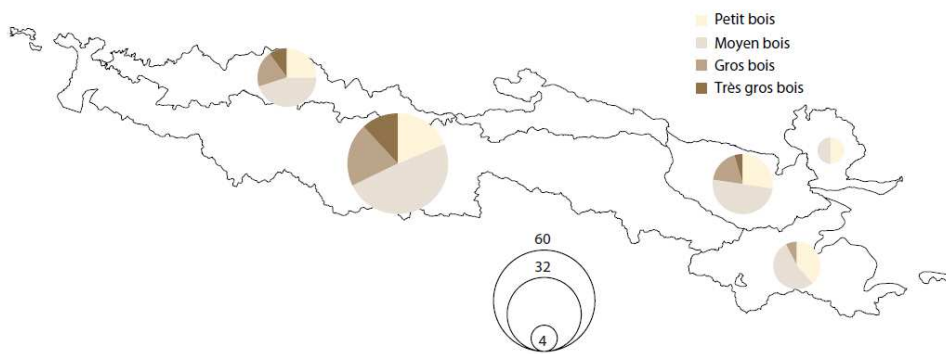


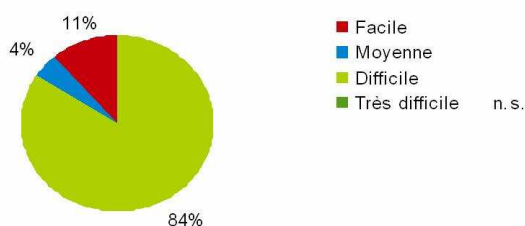
Fig. 13 : Volume de bois en forêt de production par catégorie de dimension

Volumes de bois sur pied par catégorie de dimension - Source IFN 2006-2010

- 84 % des surfaces forestières sous condition d'exploitation difficiles (selon critères de pente et/ou accès) (source IFN / traitement APEM)

**Forêts de production de la zone GRECO Pyrénées : répartition de la superficie par classe d'exploitabilité**

Source : IFN, traitement APEM



La gestion et l'exploitation forestière sont donc fortement contraintes par les handicaps montagne mais également par les enjeux de préservation de la richesse écologique.

- Enfin, les effets prévisibles du changement climatique rendent fragile la ressource forestière : bilan hydrique climatique de plus en plus défavorable, déplacement théorique des aires de répartition des espèces (20 km Sud-Nord / 55 km Est-Ouest tous les 10 ans, augmentation des risques d'incendies et d'érosion. (source rapport B. Roman Amat 2007, « Préparer les forêts françaises au changement climatique »). Il faut également noter, à moyen terme, une augmentation possible de la production biologique annuelle liée à l'augmentation de la concentration en dioxyde de carbone dans l'atmosphère jusque dans les années 2030-2050. Toutefois, cette productivité accrue sera limitée dans la partie sud-ouest de la France, le déficit hydrique du sol et de l'air s'accroissant en raison de l'évolution plus marquée du contraste été/hiver du régime pluviométrique. Puis, à long terme, dans les années 2070-2100, un plateau puis un déclin de cette productivité est prévu par les modèles (Source : INRA).



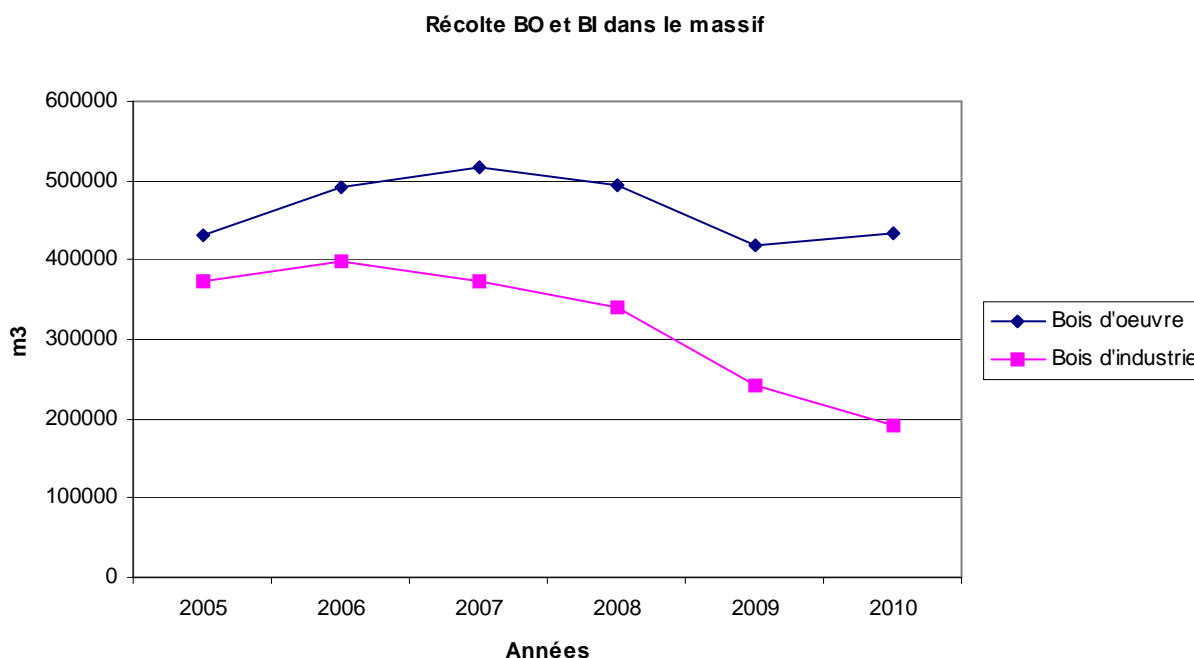
## 2. Récolte et transformation :

NB : Les éléments d'analyse sont présentés à l'échelle des 6 départements de la chaîne pyrénéenne, et non à l'échelle du massif.

### 2.1. Une récolte en baisse tendancielle

En 2010, la récolte totale de bois d'œuvre du massif est de 434 300 m<sup>3</sup> et celle de bois industrie de 190 400 m<sup>3</sup>. On constate donc un maintien, voire une très légère hausse de la récolte de bois d'œuvre (+ 2000 m<sup>3</sup> en 5 ans), mais cette situation masque la baisse importante de récolte entre 2007 et 2010 (- 82 000 m<sup>3</sup>) et est issue en partie de dépérissements de résineux (sapin-épicéa, dans l'Aude notamment).

La récolte de bois industrie, quant à elle, connaît une chute importante (- 183 000 m<sup>3</sup>) qui s'accroît de 2008 à 2010. Cette baisse de récolte sur la zone du massif est probablement en partie liée à l'effet des tempêtes Klaus et Xynthia qui ont engendré un approvisionnement de l'industrie (notamment papetière) en dehors du massif, en région Aquitaine.



(source : MAAPRAT - EAB)

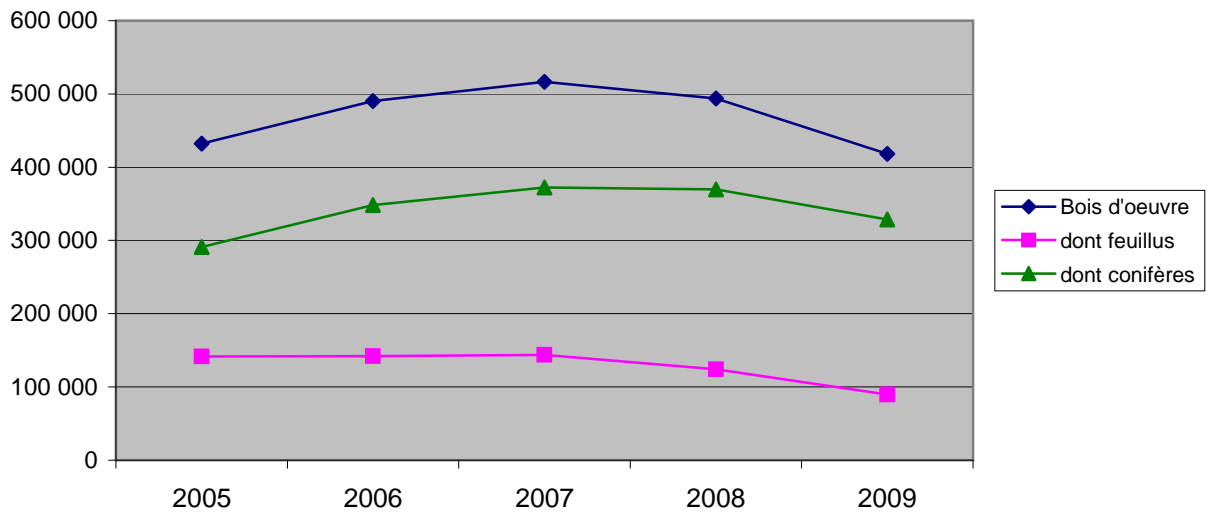
- o Une baisse tendancielle de la récolte de bois d'œuvre

	2005	2009	écart
Feuillus	141324	89621	-51703
Résineux	290 943	328 811	37 868

(source : MAAPRAT - EAB)

Bien que la récolte de résineux soit plus importante en 2009 qu'en 2005, on constate, comme en témoigne le graphe suivant, une baisse tendancielle de la récolte de bois d'œuvre feuillus et résineuse.

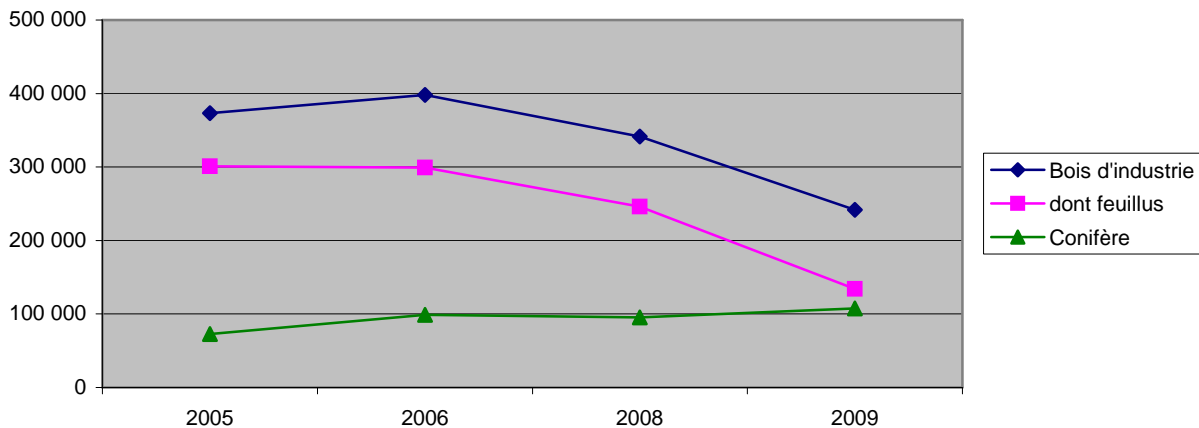
Récolte de bois d'oeuvre sur le massif (en m3)



(source : MAAPRAT - EAB)

- o Une récolte de bois industrie de feuillus en forte baisse

Récolte de bois d'industrie sur le massif (m3)



(source : MAAPRAT - EAB)

L'année 2007 est sortie de la série de données pour raisons de secret statistique dans certains départements, ne permettant pas le traitement de l'information

	2005	2009	écart
Feuillus	300839	134327	-166512
Résineux	72 612	107 526	34 914

Une hypothèse pouvant expliquer en partie la baisse de récolte du bois industrie feuillus est la baisse de l'approvisionnement de la papeterie Fibre Excellence en feuillus, au profit du résineux.

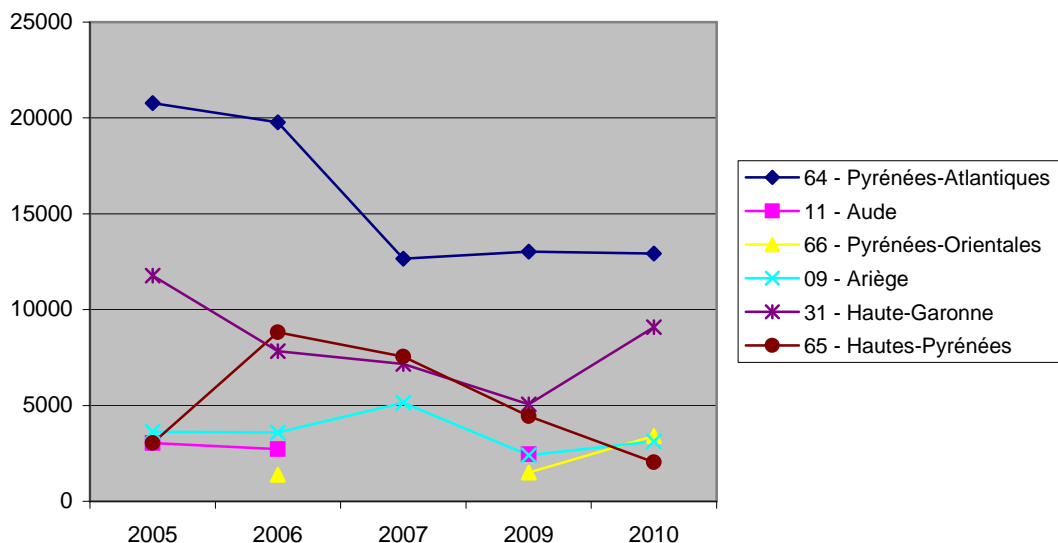
La récolte de bois industrie de résineux, elle, est en légère augmentation sur l'ensemble du massif (72 600 m<sup>3</sup> en 2005, 107 500 m<sup>3</sup> en 2010 : +35 000 m<sup>3</sup>), peut-être liée à la demande croissante de l'industrie de l'emballage en résineux, mais cette tendance cache des disparités importantes entre départements (baisse de récolte dans les Pyrénées orientales, l'Ariège, les Hautes-Pyrénées).

Tant en bois d'oeuvre qu'en bois d'industrie, la sous-exploitation des bois feuillus, ressource prédominante dans le massif, atteint un niveau record.



- Le Hêtre, une essence emblématique du massif, sous-récoltée (42 000 m<sup>3</sup> en 2005, 31 000 m<sup>3</sup> en 2010 : - 11 000 m<sup>3</sup>)

Récolte de Hêtre du massif pyrénéen

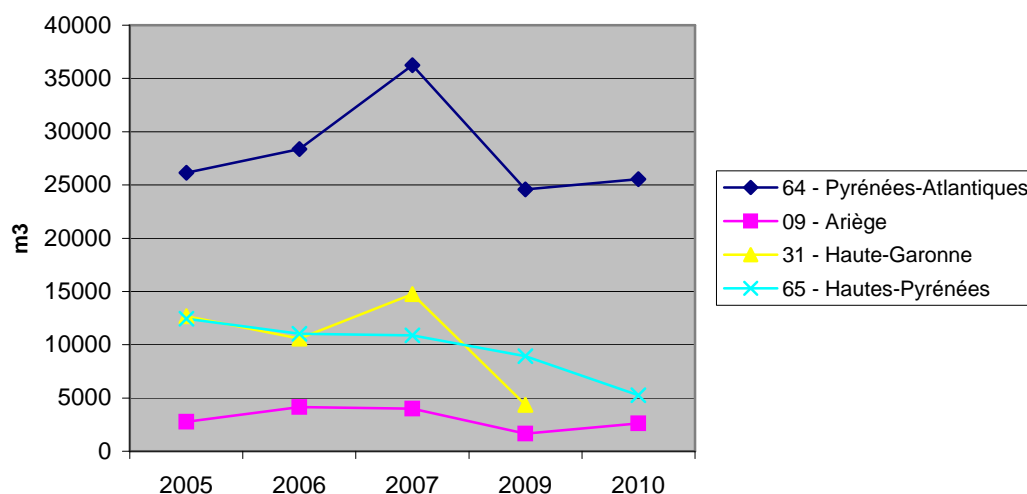


L'année 2008 est sortie de la série de données pour raisons de secret statistique dans certains départements, ne permettant pas le traitement de l'information  
(source : MAAPRAT - EAB)

Si la récolte de Hêtre est globalement en diminution, en particulier dans les Hautes-Pyrénées, le département le plus productif, on constate des tendances différentes d'un département du massif à l'autre. En Haute-Garonne, après une chute de la récolte de 2005 à 2009, la récolte a quasiment doublé entre 2009 et 2010 mais cette hausse est une conséquence de la tempête Klaus. En Pyrénées-Atlantiques et dans les Hautes-Pyrénées, par contre, la baisse de récolte est forte depuis 2006 (- 8000 m<sup>3</sup> en 5 ans) et se poursuit dans les Hautes-Pyrénées.

- Le Chêne (54 000 m<sup>3</sup> en 2005, 34 000 m<sup>3</sup> en 2010 : - 20 000 m<sup>3</sup>) : une récolte en forte diminution mais qui reste soutenue dans les Pyrénées atlantiques (25 000 m<sup>3</sup>)

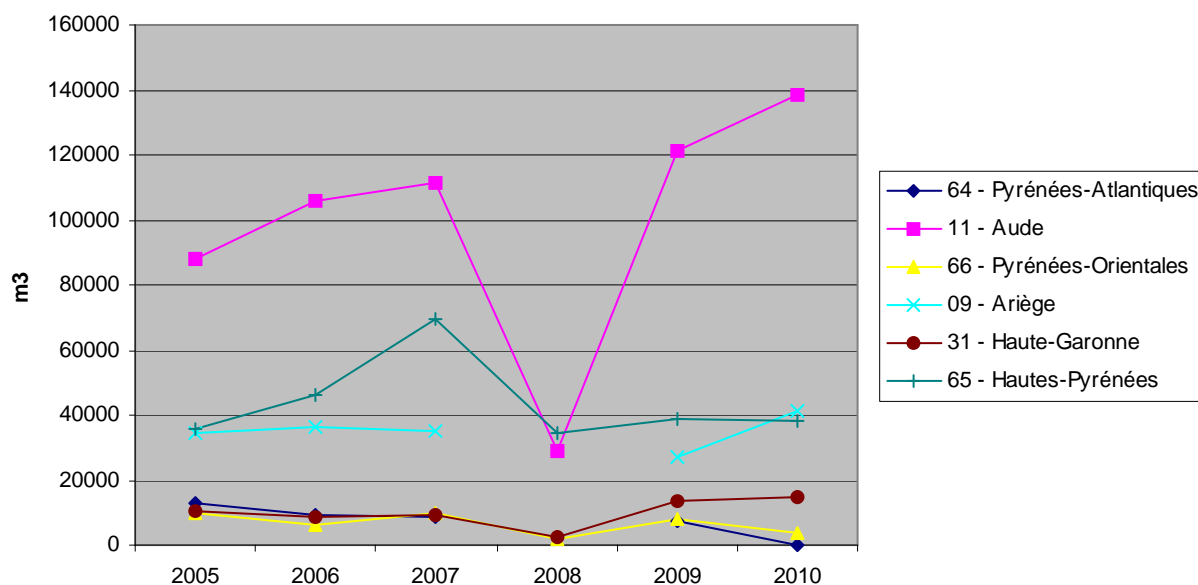
Récolte de Chêne - 4 principaux départements producteurs du massif pyrénéen



(source : MAAPRAT - EAB)

- Le Sapin et l'épicéa (191 000 m<sup>3</sup> en 2005, 237 000 m<sup>3</sup> en 2010 : +45 000 m<sup>3</sup>) : une récolte en hausse, centrée sur l'Aude.

Récolte de Sapin et épicéa du massif pyrénéés



(source : MAAPRAT - EAB)

L'année 2008 est sortie de la série de données pour cause de secret statistique dans certains départements.

La récolte du sapin et de l'épicéa est très variable d'un département à l'autre et est centrée sur trois départements : En 2011 l'Aude représente à elle seule près de 60% de la récolte et les Hautes-Pyrénées et l'Ariège 33%.

Malheureusement, la forte récolte constatée dans l'Aude est liée fait suite à des dépérissements importants. En effet, les pessières sont touchées par les scolytes, et, à ces attaques parasitaires, s'ajoute le problème d'inadéquation de l'essence à la station, accentué par les phénomènes climatiques récurrents de sécheresse printanière et estivale. La valorisation de cette essence, dans l'Aude, est par ailleurs peu rémunératrice : production de palettes ou de plaquettes forestières pour l'énergie. La sapinière des Pyrénées et de l'Aude en particulier, fait également l'objet de dépérissements (voir projet SylvaPyr et étude dur le dépérissement du sapin pectiné dans l'Aude, les Pyrénées Orientales et l'Ariège).

- Le Pin à crochet : les données de récolte ne sont pas disponibles à l'échelle du massif français pour cause de secret statistique dans les différents départements. Dans les Pyrénées catalanes françaises et espagnole, la récolte est estimée à 40 000 m<sup>3</sup> (source : projet de coopération transfrontalier Unci'plus). Cette essence, bien que minoritaire est importante pour cette partie du massif, d'autant plus qu'une démarche de certification du pin à crochet pour une utilisation dans la construction est en cours, avec pour objectif d'étendre les utilisations possibles de ce bois.
- Pour les autres essences, bien qu'elles illustrent la diversité des forêts Pyrénéennes et qu'elles aient une importance économique à l'échelle locale ou départementale : part de surface forestière, qualités pour des usages spécifiques (chêne liège), valorisation pour le bois construction ou le bois énergie (chêne vert, châtaignier...), il est difficile d'avoir des données de récolte à l'échelle du massif.

## 2.2. Raréfaction du nombre d'exploitants forestiers et des entreprises de première transformation

### ○ Entreprises d'exploitation forestière et scieries

Préambule : avant d'interpréter et de croiser les données en provenance de différentes sources, il est important de préciser quelques termes de vocabulaire et de donner quelques indications sur le fonctionnement des secteurs de l'exploitation forestière et du sciage au sein du massif.

- Un exploitant forestier achète du bois sur pieds en vue de le façonner et de le commercialiser.
- Un entrepreneur de travaux forestiers est un prestataire de services qui exécute des travaux spécifiques (exploitation du bois, reboisement, équipement forestier) à la demande de donneurs d'ordres. Usuellement, une distinction est faite entre les entrepreneurs de travaux forestiers, au sens strict, qui interviennent sur les travaux lors de la récolte (abattage, élagage, débardage, nettoyage des coupes...), et les entrepreneurs de travaux sylvicoles, qui interviennent plus en amont (plantation, dépressage, éclaircies...).

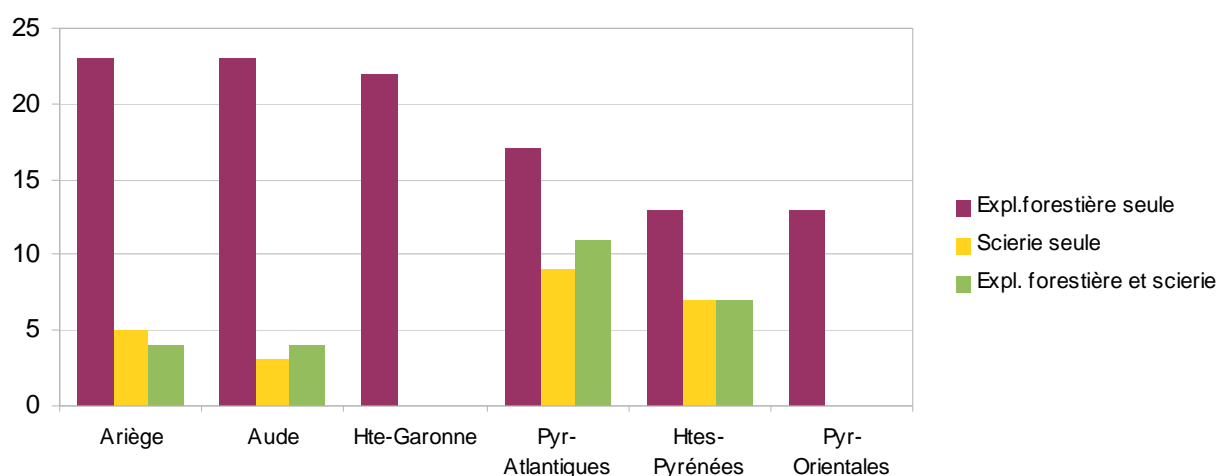
Il faut noter que, sur le massif, la majorité des exploitants forestiers réalisent eux même les travaux.

**Les scieries, quant à elles, peuvent également avoir une activité d'exploitant forestier. D'après les données de l'enquête annuelle de branche, cela concerne la moitié des scieries.**

Sur la zone du massif ce sont **173 entreprises ayant une activité d'exploitation forestière et/ou de scierie en 2010**, dont 140 entreprises ayant une activité d'exploitation forestière seule, 62 entreprises ayant une activité de scierie seule. Une diminution importante des effectifs a été constatée en 5 ans, avec une perte de 35 entreprises sur le territoire en 5 ans, soit 16%.

	Total	Entreprises ayant une activité d'exploitation forestière	Entreprises ayant une activité de scierie
<b>2005</b>	208	173	78
<b>2010</b>	173	140	62
<b>perte</b>	35	33	16

**Nombre d'entreprises :  
scieries et exploitations forestières en 2010**

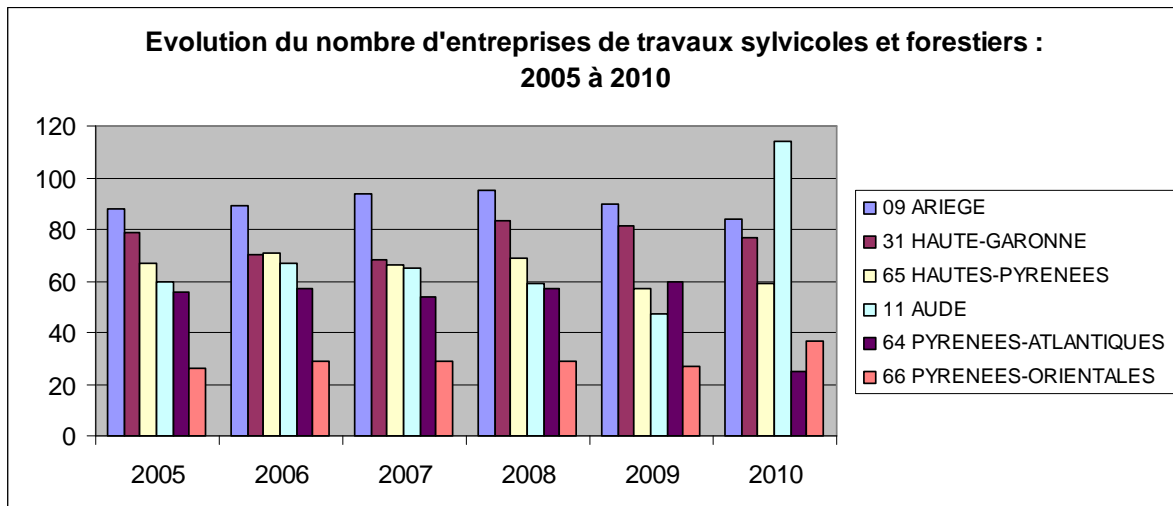


(source : MAAPRAT - EAB)

Les données faisant l'objet de secret statistique n'apparaissent pas sur le graphique ce qui ne signifie pas que leur valeur est nulle.

**Le nombre de scieries sur le massif, 62 au total, atteint un niveau inquiétant.** Il faut noter que, si certaines scieries se modernisent et améliorent leur capacité, les volumes produits ne compensent pas la baisse d'activité liée à la fermeture des scieries les plus artisanales, comme en témoigne l'évolution des volumes de sciages vendus sur le massif de 2005 à 2010 (cf paragraphe suivant).

Si l'on considère maintenant le **nombre d'entreprises de travaux sylvicoles et forestiers** entre 2005 et 2010, on constate la **création de 20 entreprises** (75% d'entreprises de travaux sylvicoles), portant ainsi à 396 le nombre de ces entreprises en 2010. Pour autant, il faut prendre en considération la viabilité de ces entreprises, qui restent fragiles, dans la mesure où les fluctuations d'une année sur l'autre sont élevées (à titre d'exemple : perte de 30 entreprises entre 2008 et 2009).



(Source : UREDT)

### ○ Sciages feuillus et résineux

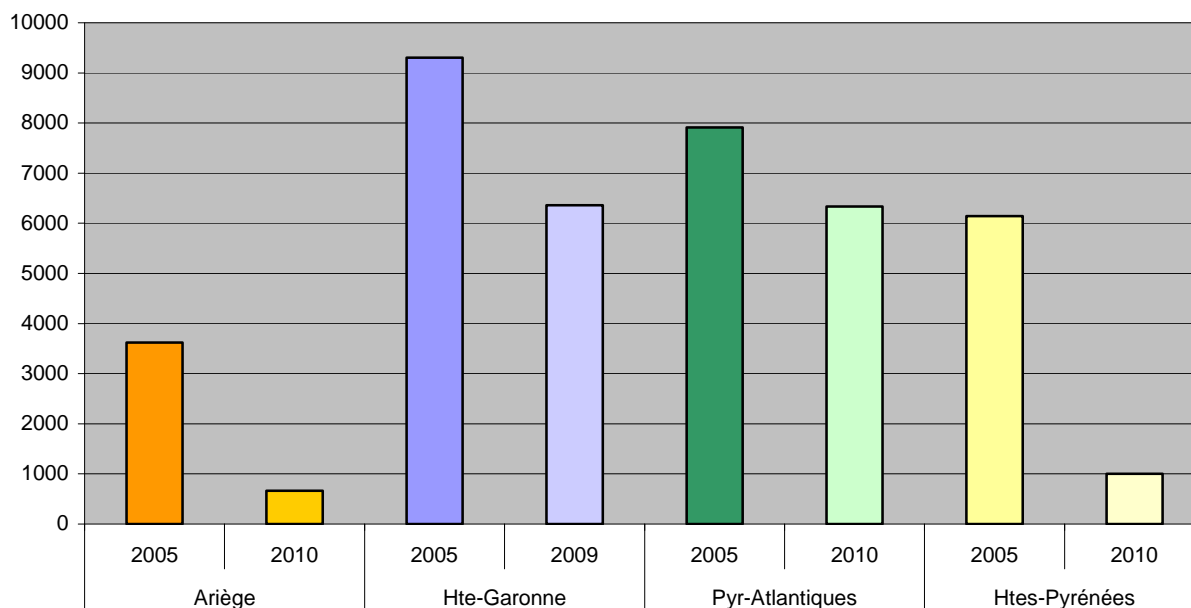
Le volume total de sciages commercialisés (données EAB) est de 112 000m<sup>3</sup> en 2010. L'évolution du volume des sciages entre 2005 et 2010, tant de résineux que de feuillus, est directement corrélée à la perte d'entreprises de 1<sup>ère</sup> transformation du massif.

Concernant les flux de bois, faute de données disponibles sur ce point tant au niveau inter-régional qu'au niveau transfrontalier, une approche grossière peut être conduite : Considérant qu'entre la récolte de bois d'œuvre et le bois scié, la perte de volume est de l'ordre de 50% et partant d'une récolte de bois d'œuvre de 434 000 m<sup>3</sup> sur le massif, le volume de sciage escompté serait de 217 000 m<sup>3</sup>.

Or, le volume de sciage commercialisé (les données EAB ne tiennent pas compte des stocks) est de 112 000m<sup>3</sup>, ce qui signifie, avec la marge d'erreur relative aux stocks, que près de la moitié des bois sont sciés en dehors du massif.

Le volume de sciage commercialisé de feuillus tempérés, pour les 4 départements les plus productifs du massif (Ariège, Haute-Garonne, Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées), est passé de 27 000 m<sup>3</sup> en 2005 à 16 500 m<sup>3</sup> en 2009, soit une baisse de production de 10 500 m<sup>3</sup> :

### Sciages commercialisé de feuillus tempérés pour 4 départements du massif (en m3)

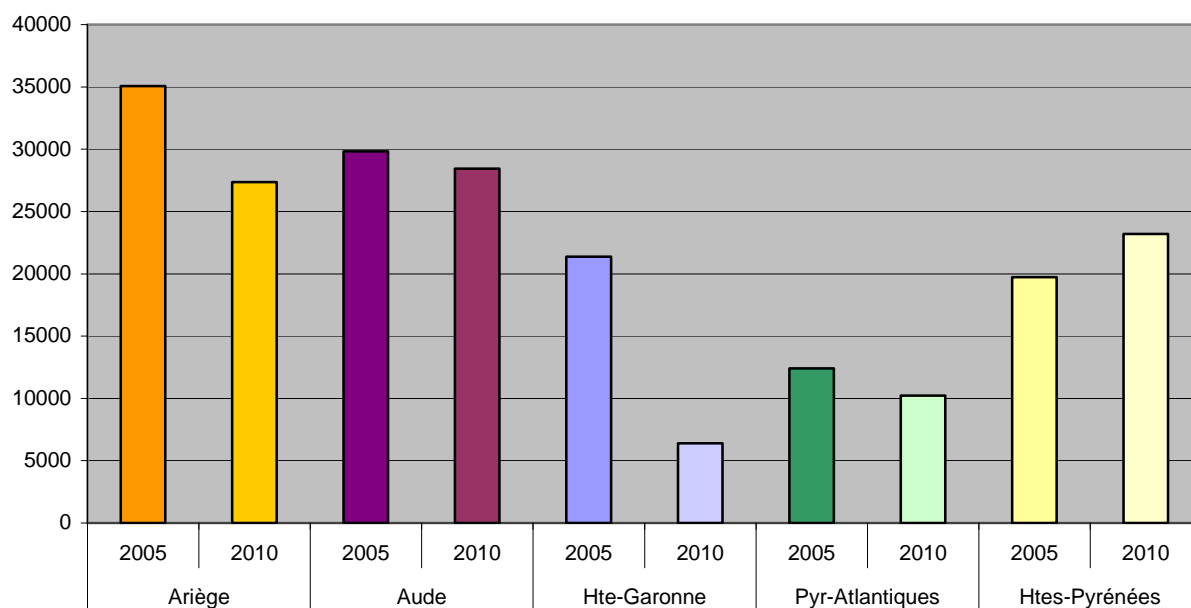


(source : MAAPRAT - EAB)

L'année 2010 est sortie de la série de données pour la Haute-Garonne, pour cause de secret statistique.

Le volume de sciage commercialisé de conifères du massif (hors Pyrénées-Orientales), quant à lui, est passé de 118 500 m<sup>3</sup> en 2005 à 95 600 m<sup>3</sup> en 2009, soit une chute de production de près de 23 000 m<sup>3</sup>.

### Sciages commercialisés de conifères pour 5 départements du massif



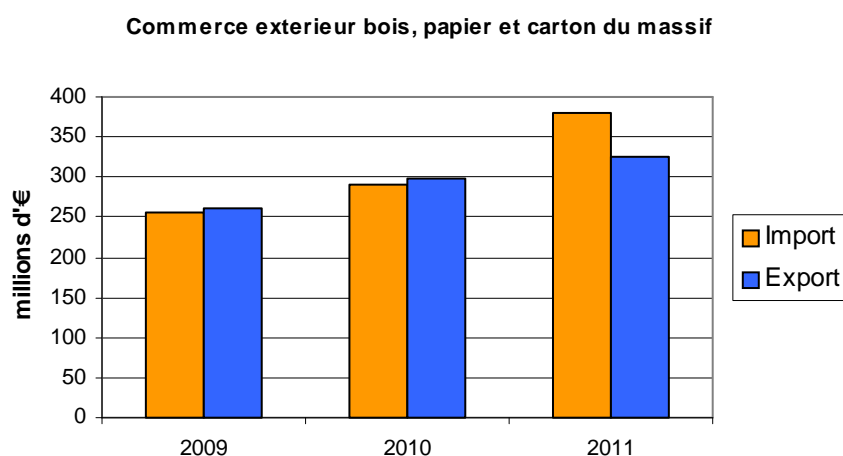
(source : MAAPRAT - EAB)

Les Pyrénées-orientales sont sorties de la série de données, pour cause de secret statistique de 2005 à 2010.

### 3. Economie de la filière forestière et emploi

Peu de chiffres sont disponibles sur le marché de la filière forestière du massif, mais un constat est partagé : l'absence de débouchés pour le hêtre pyrénéen, la distorsion globale entre les exigences actuelles du marché et la qualité des bois pyrénéens et les effets déstabilisateurs à court et moyen terme des tempêtes Klaus et Xynthia. Les effets à plus long terme des deux tempêtes, tant sur les flux de bois entre le massif pyrénéen et l'Aquitaine que sur la situation des entreprises de transformation ne sont pas partagés

- Commerce extérieur bois, papier, carton : le commerce s'accroît mais la balance est de plus en plus négative



Cette vision du commerce extérieur des 6 départements du massif masque des disparités importantes entre les départements : les départements des Pyrénées-orientales et de la Haute-Garonne totalisent à eux deux 70% de la valeur des importations et plus de 73% des exportations des 6 départements (présence de groupes internationaux du papier Arjo Wiggins et Republic technologies dans les P.O et Fibre Excellence en Haute-Garonne notamment).

En dehors des P.O et de l'Ariège, les balances commerciales sont négatives sur les 4 autres départements du massif.

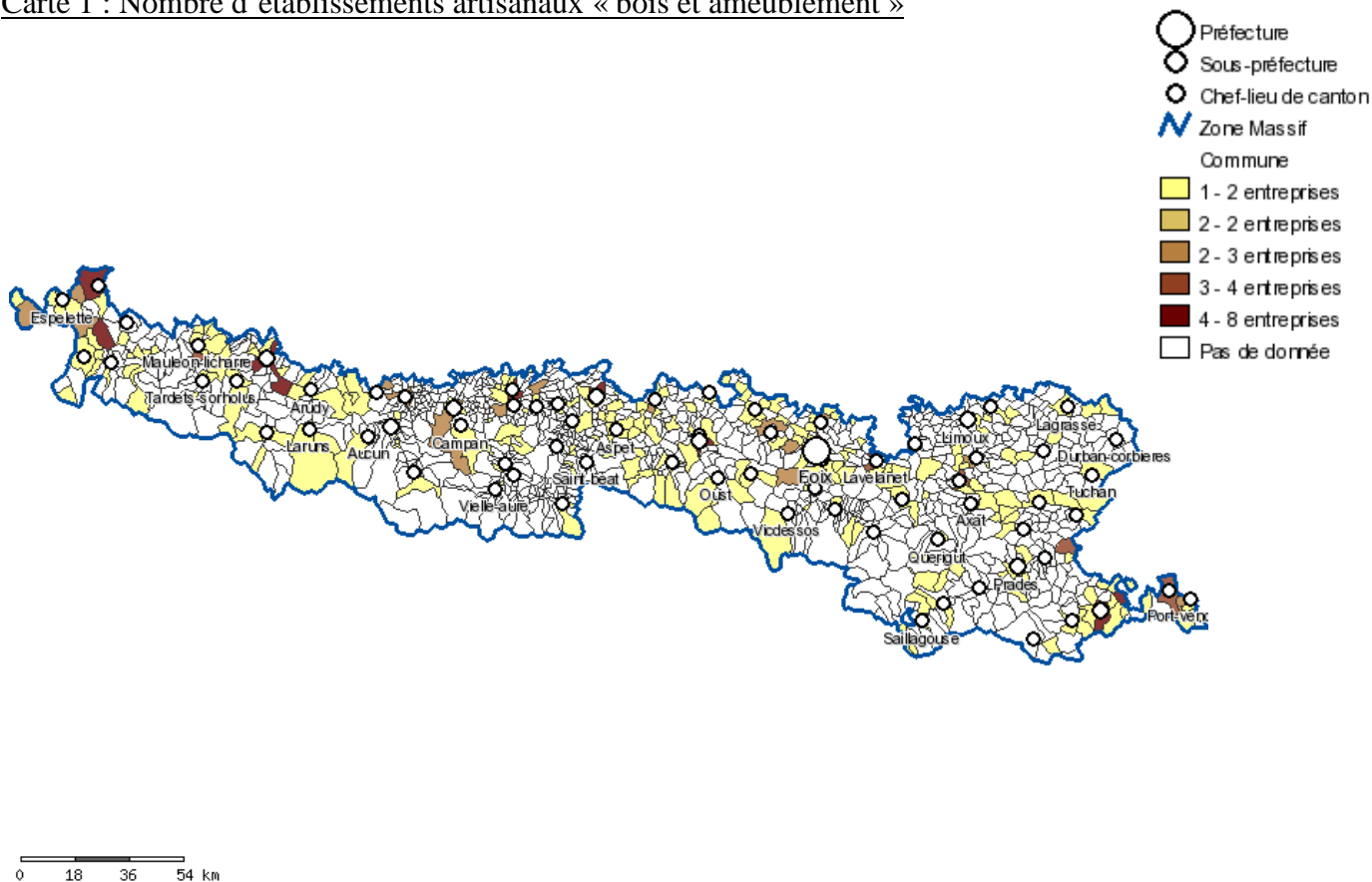
Le secteur papetier du massif est marqué par la fermeture, en septembre 2008, de l'usine de Lédar en Ariège (groupe Matuissière et Forest), qui comptait plus d'une centaine de salariés.

Le site de production de pâte à papier de Saint Gaudens (Société Fibre Excellence depuis 2010), bien que soumis à la forte concurrence internationale du marché de la pâte à papier, reste quant à lui, un employeur important (275 salariés) et un pôle d'écoulement de bois d'industrie important pour le massif (approvisionnement annuel de plus de 1 million de tonne par an).

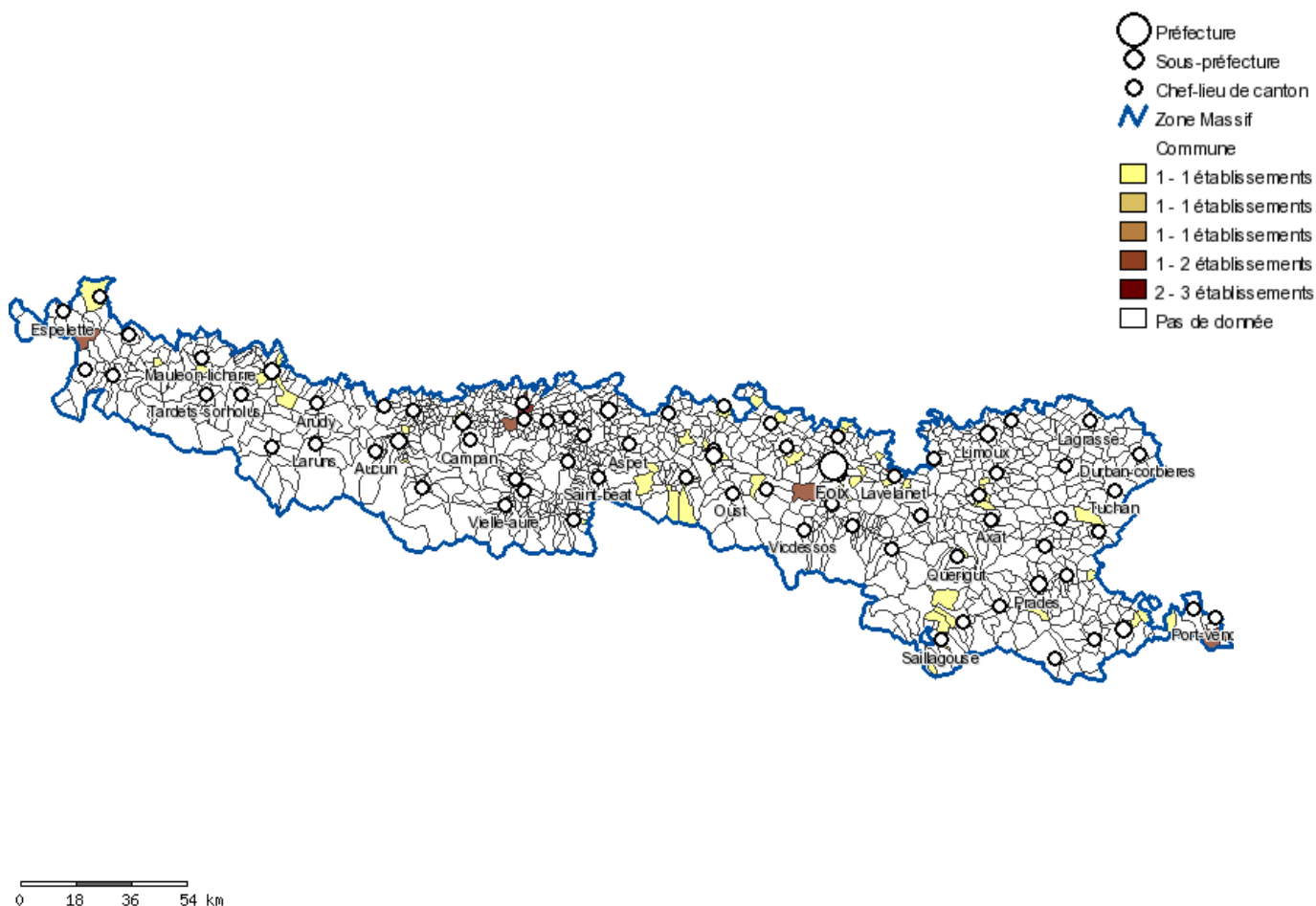
- Artisanat

Le secteur de l'artisanat occupe une place privilégiée dans l'économie pyrénéenne et notamment dans la filière bois. Ainsi, la chambre des métiers des Pyrénées dénombre 421 établissements dans le secteur du bois et de l'ameublement et 60 dans le secteur de la charpente et de la menuiserie :

Carte 1 : Nombre d'établissements artisanaux « bois et ameublement »



Carte 2 : Nombre d'établissements artisanaux « charpente et menuiserie »





○ **Développement du bois-énergie**

Il est difficile d'avoir une bonne visibilité sur la consommation de bois énergie à l'échelle régionale. D'une part les enquêtes annuelles de branches (EAB) ne montrent qu'une part minimale de la consommation de bois de feu, la partie marchande, principalement à destination des ménages ; d'autre part, en ce qui concerne le chauffage automatique au bois dans le secteur collectif, tertiaire et industriel, l'information est éparse, partielle (chaufferies ayant bénéficié d'aides récentes uniquement), et souvent non actualisée. De ce fait, il est encore plus délicat d'appréhender la situation à l'échelle d'un massif.

Toutefois, les projets de taille importante et qui ont, ou pourraient, avoir à l'avenir un caractère structurant ou déstabilisant pour la filière bois du massif sont connus, en particulier, les lauréats aux appels d'offre biomasse de la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) et des appels à candidatures nationaux du fond de chaleur « biomasse agriculture industrie et tertiaire » (BCIAT), fond mis en place en 2009.

**Tabl. Lauréats des appels d'offre biomasse de la CRE et du fond de chaleur (BCIAT) dont l'approvisionnement en bois est en partie sur les Pyrénées :**

Lauréat	Département	Lieu	Appel d'offre	Année	Puissance électrique (MWé**)	Production thermique (TEP/an**)	En fonctionnement
Tembec*	31	St Gaudens	CRE 1	2004	47	20 000	oui
Ariège Biomasse Cogénération	09	St Paul de Jarrat	CRE 3	2010	4	3620	non
ACTIS	09	Labastide Bousignac	BCIAT	2011	X	7328	oui
GDF SUEZ ENERGIE SERVICE	65	Lannemezan	BCIAT	2010	X	14 153	non
GDF SUEZ ENERGIE SERVICE	66	Amélie-les-bains	BCIAT	2010	X	7 458	non
SOCIETE COURANT ENERGIE SAS (COMURHEX)	11	Narbonne	CRE 2	2008	6	?	?
BIOLACQ Energie SAS	64	Lacq	CRE 2 (report CRE 4)	2008/2011	16.5	?	non

\* Devenu Fibre Excellence en 2010, \*\* Méga Watt heure, \*\*\* Tonnes équivalent pétrole par an (1 TEP = 11 600 MWh)

Toutes ces installations ne sont pas en fonctionnement et leur plan d'approvisionnement ne concerne pas uniquement de la biomasse d'origine forestière, même si pour la majorité des projets (hors CRE1), le taux de biomasse d'origine forestière exigé est de 50% minimum.

En fonction des hypothèses de réalisation des projets (certains étant soumis à de fortes contraintes de différentes natures), le volume total de bois potentiellement mobilisé sur les Pyrénées (plaquettes forestières, produits connexes de l'industrie du bois, broyats de bois de récupération), en dehors des écorces valorisées en interne par Fibre Excellence, peut être estimé entre 160 000 t/an et 260 000 t/an avec une part de plaquettes forestière de 60 à 70%.

Par ailleurs, les chaufferies bois et réseaux de chaleur bois du secteur collectif et tertiaire sont en cours de développement sur la chaîne Pyrénéenne. Les volumes mobilisés par ces projets bien que minimes par rapport aux lauréats des appels d'offre biomasse

#### **4. Dynamiques territoriales : un secteur d'activité intégré dans certains projets de territoires**

Des territoires de projet s'investissent particulièrement, dans le cadre de la mise en œuvre de chartes forestières de territoires (CFT).

Sur la zone du massif, 7 CFT sont validées, sur les territoires

- PNR des Pyrénées ariégeoises,
- Pays Couserans,
- Haute-Bigorre (ré-actualisation),
- Pays des Nestes
- Garrotxes,
- Chalabrais, haute vallée de l'Aude
- Suberaie des Alberes et des Aspres

Une CFT est en cours d'élaboration, celle du Comminges.

Une initiative de travail en réseau des animateurs des différentes CFT à l'échelle du massif a été conduite en 2012 et laisse présager d'actions collectives à l'échelle du massif.

Par ailleurs, certains territoires de projets ont pleinement intégré les enjeux forestiers dans leur projet de territoire : des volets 'forêts et filière bois' sont intégrés dans les programmes de travail des Pays d'Oloron, du Haut Béarn, des Nestes, des Gaves, du Haut Chalabrais et des Parcs (PNP, Parc régionaux de l'Ariège ou des Pyrénées Catalanes)... La qualité et la disponibilité des animateurs jouent un rôle non négligeable dans le développement de la filière.

## **II. Enjeux et orientations stratégiques pour la filière forêt-bois du massif**

Préambule :

Le schéma stratégique forestier pyrénéen adopté en 2009, qui reste d'actualité, embrasse l'ensemble des missions de la forêt pyrénéenne (production de bois matériau, industrie et énergie, protection des biens et des personnes, préservation de la biodiversité et des paysages, stockage de carbone, lieu de loisir...)

Les propositions d'enjeux et d'orientations suivants, qui ont vocation à figurer dans le schéma de massif des Pyrénées révisé, sont ciblées sur les enjeux d'ordre socio-économique. Certaines propositions font donc échos à certaines orientations d'ordre économique du schéma stratégique forestier pyrénéen car leur importance a été réaffirmée par les participants.

## Enjeux de la filière bois du massif des Pyrénées :

Trois enjeux ont ainsi été identifiés à l'échelle du massif :

- **La création de valeur ajoutée sur le massif par le maintien et le développement d'entreprises et d'emplois locaux sur le massif**, en conciliant les débouchés des différentes filières bois d'œuvre, bois d'industrie, bois-énergie ;
- **L'intégration des enjeux de la filière forêt-bois dans les projets de développement des territoires**, par le biais de projets locaux élaborés en partenariat étroit entre acteurs forestiers et collectivités territoriales, dans le cadre des démarches stratégiques et de planification des territoires.
- **La préservation du capital naturel de la forêt, son renouvellement**, avec la préservation de sa fonction première de production de bois et la valorisation de l'ensemble des aménités sociales et environnementales de la forêt ;

La prise en compte du changement climatique à l'échelle du massif, sous-jacente à l'enjeu n°3, a été traitée dans un sous-groupe du groupe « prospective et cohérence » ; ce thème est donc peu développé dans le groupe de travail sur la filière bois. Pour autant, il figurera dans le schéma de massif révisé de façon transversale.

## Orientations stratégiques de la filière bois du massif des Pyrénées :

Les **orientations stratégiques** qui ont été identifiées par le groupe de travail et qui répondent à ces enjeux sont au nombre de sept :

1. **Favoriser la transformation locale du bois des Pyrénées en maintenant, en développant et en fédérant les industries de 1<sup>ère</sup> transformation** autour de projets structurants dont l'approvisionnement en bois provient du massif, et en valorisant l'image « pyrénéenne » de ces bois ;
2. **Améliorer la programmation des travaux et coupes de bois pour assurer une valorisation optimale des bois** notamment en regroupant l'offre privée et publique, en améliorant le tri amont pour augmenter la part valorisée en bois d'œuvre et en favorisant le rassemblement des petits propriétaires sylviculteurs ;
3. **Améliorer les conditions de mobilisation des bois dans le massif via la mise en place d'infrastructures et d'outils adaptés** : desserte interne des massifs forestiers, résorption des points noirs sur les voiries communales et départementales, places de dépôt... ;
4. **Pérenniser les entreprises travaillant en forêt** (exploitation forestière, travaux sylvicoles, transporteurs) et **optimiser leurs conditions de travail** ;

5. **Poursuivre et amplifier l'intégration des enjeux forestiers dans les projets de développement des territoires et les démarches d'aménagement et de planification**, en particulier en matière de gestion des risques naturels (restauration des terrains en montagne (RTM), défense des forêts contre les incendies (DFCI)) et d'utilisation du bois dans l'économie locale ;
6. **Assurer la résilience et le renouvellement de la forêt pyrénéenne** face au changement climatique et à la pression des cervidés ;
7. **Valoriser les aménités positives de la forêt** (stockage de carbone, préservation de la qualité de l'eau et gestion du régime hydrique, préservation de la biodiversité, rôle récréatif...), **par le biais d'opérations pilotes.**

**Il est proposé de retenir en priorité, dans le schéma de massif révisé, les 5 premières orientations et d'envisager la conduite de l'orientation n°7 sous forme de projets expérimentaux et pilotes.**

### **Pistes d'actions pour la filière bois du massif des Pyrénées :**

---

Les pistes d'action suivantes ont été identifiées pour répondre aux orientations stratégiques. Bien qu'une piste d'action puisse répondre à plusieurs orientations stratégiques, elles sont classées par orientation stratégique principale, pour plus de lisibilité.

**Orientation n°1 : Favoriser la transformation locale du bois des Pyrénées en maintenant, en développant et en fédérant les industries de 1<sup>ère</sup> transformation** autour de projets structurants dont l'approvisionnement en bois provient du massif, et en valorisant l'image « pyrénéenne » de ces bois ;

#### **Pistes d'actions :**

- Accompagner les projets collectifs industriels de valorisation des essences pyrénéennes et tirer partie de ces expériences pour positionner l'offre de bois pyrénéenne (exemple : projet industriel de valorisation du hêtre, projet de certification du pin à crochet, projet de valorisation du sapin pectiné en bois massif reconstitué...).
- Mettre en place un dispositif d'appui aux entreprises de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> transformation pyrénéennes : formation-accompagnement des projets de développement, appui à la transmission, en particulier pour les scieries (recherche de repreneurs par un démarchage des étudiants, ateliers relais...), appui technique, juridique et financier, mise en réseau, formation commerciale, mise aux normes du matériel...
- Pour les essences à forte valeur ajoutée, développer une offre spécialisée visant les marchés de niche.
- Positionner l'offre Pyrénéenne en l'identifiant par une marque, une mention d'origine (piste d'action transversale : cf groupe prospective et cohérence) et communiquer auprès des maîtres d'ouvrage publics et des prescripteurs pour que leurs marchés de construction et d'aménagement puissent intégrer des produits en bois des Pyrénées.

**Orientation n°2 : Améliorer la programmation des travaux et coupes de bois pour assurer une valorisation optimale des bois** notamment en regroupant l'offre privée et publique, en améliorant le tri amont pour augmenter la part valorisée en bois d'œuvre et en favorisant le rassemblement des petits propriétaires sylviculteurs ;

**Pistes d'actions :**

- Développer une offre de service collaborative, de type géoportail forestier, regroupant les données et outils nécessaires à la bonne gestion forestière, à l'exploitation du bois, au regroupement de l'offre et sa mobilisation...
- Accompagner la réalisation de documents de gestion sous réserve d'un partage de l'information relative à la programmation des coupes dans un outil de type géoportail forestier du massif (cf piste d'action précédente)
- Appuyer les démarches de gestion forestière groupée et d'initiatives pour pallier aux problèmes de morcellement du foncier sous forme de démarches territoriales ou organisationnelles (programmation long-terme des chantiers, Plans de Développement de Massif...)

**Orientation n°3 : Améliorer les conditions de mobilisation des bois dans le massif via la mise en place d'infrastructures et d'outils adaptés :** desserte interne des massifs forestiers, résorption des points noirs sur les voiries communales et départementales, places de dépôt... ;

**Pistes d'actions :**

- Poursuivre la mise en œuvre, y compris les mises au gabarit mais aussi l'entretien indispensable des dessertes forestières, plate-formes de dépôt et de tri en s'appuyant sur les études en cours (schémas de desserte, projet transfrontalier VIAPIR).
- Mettre en place une charte sur la desserte et le transport de bois en zone de montagne, d'un commun accord entre professionnels et élus, incluant les contraintes et engagements respectifs.

**Orientation n° 4 : Pérenniser les entreprises travaillant en forêt (exploitation forestière, travaux sylvicoles, transporteurs) et optimiser leurs conditions de travail ;**

**Pistes d'actions :**

- Mettre en place un dispositif pyrénéen d'information et d'appui spécifique aux entreprises travaillant en forêt : mise en place de bourses aux travaux forestiers, financement de matériels spécifiques, appui aux groupements d'employeurs, couveuses, accompagnement dans les démarches de recherche de formation, de cessation d'activité et/ou de fin de carrière...
- Mettre en place un plan de sauvegarde de l'utilisation du câble sur le massif (cf. plan câble Midi-Pyrénées et Pyrénées Atlantiques existants) fondé tant sur l'objectif de mobilisation du bois que sur l'aménagement du territoire.

**Orientation n°5 : Poursuivre et amplifier l'intégration des enjeux forestiers dans les projets de développement des territoires et les démarches d'aménagement et de planification, en particulier en matière de gestion des risques naturels (restauration des terrains en montagne (RTM), défense des forêts contre les incendies (DFCI)) et d'utilisation du bois dans l'économie locale ;**

**Pistes d'actions :**

- Identifier collectivement (élus, services RTM, Etat,...) les besoins en renouvellement des forêts et ouvrages de protection, identifier les massifs forestiers sensibles au risque incendie sur la base d'éléments prospectifs (observatoire pyrénéen du changement climatique), planifier et conduire les travaux prioritaires
  
- Mettre en contact les réseaux des professionnels de la filière bois :
  - o avec les acteurs du territoire impliqués dans les domaines de la construction (collectivités, architectes, CAUE,...) dans un objectif d'intégration de l'usage du bois (bois-construction, chaufferies-bois) dans les projets et l'économie des territoires.
  
  - o avec les acteurs de la formation relative aux métiers de la forêt et du bois avec un objectif de concordance entre les formations (nature/nombre de formés) et les besoins (actuels et à venir) de la filière sur le massif.